La Verrière, le 18 mars 2021

Réunion du Conseil Municipal

LE MERCREDI 24 MARS 2021 à 18h30

Salle du conseil

L'ordre du jour sera le suivant :

/A/ **Approbation du Procès-Verbal du 10 février 2021**

/B/ **Délégation du Conseil Municipal au Maire :**

- Compte-rendu des décisions n° 2021-001 au n° 2021-010

/C/ **Points soumis à délibération :**

DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GENERALE

- Agents logés : loyers et charges afférents aux logements de la Ville

FINANCES

- Fiscalité Directe Locale : fixation des taux pour 2021
- Attribution de subventions aux associations
- Attribution d'une subvention à l'association du Comité des Œuvres Sociales
- Budget Primitif 2021

RESSOURCES HUMAINES

- Convention relative à la mise à disposition d'un avocat du CIG auprès de la Commune de la Verrière
- Modification de la délibération n° 2020-092 concernant la fixation du taux horaire de vacation pour les agents de proximité et de médiation

CULTURE

- Approbation de la subvention de fonctionnement de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France pour les projets 20/21
- Approbation de la subvention du Conseil Régional d'Ile de France au titre du dispositif « aide à la résidence territoriale » pour le projet mené avec l'artiste Ornella Amanda
- Approbation du projet « Danse et Marionnettes à La Verrière » développé par le Scarabée et de la demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'appel à projets « parcours et résidences d'éducation artistique et culturelle » pour la saison 21/22

URBANISME

- Création d'un dispositif d'aide exceptionnelle communale à l'immobilier d'entreprises
- Attribution des financements dans le cadre du dispositif d'aide exceptionnelle communale à l'immobilier d'entreprises
- Création du Conseil citoyen du quartier du Bois de l'Étang

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

MAIRIE DE LA VERRIÈRE (Yvelines)

Nicolas DAINVILLE